

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMISSARIAT A LA SECURITE

ALIMENTAIRE (CSA)

PROJET DE MOBILISATION DES INITIATIVES

EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE

AU MALI (PROMISAM)

REGION DE MOPTI

**ETUDE SUR LES
BASSINS DE PRODUCTION DES SPECULATIONS CEREALIERES DE LA REGION
DE MOPTI**



ELABORE AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'USAID-MALI A TRAVERS LE PROJET DE MOBILISATION DES INITIATIVES EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI (PROMISAM)

Novembre 2011

TABLE DES MATIERES

N°	TITRES	PAGES
-	Tables des matières	2
-	Liste des tableaux	3
-	Liste des cartes	3
-	Sigles et abréviations	4
I	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	5-6
II	METHODOLOGIE	6-7
III	PRESENTATION DE LA REGION DE MOPTI	8-13
IV	RESULTATS DE L'ETUDE	-
1	LES BASSINS DE PRODUCTION	
1.1	Caractéristiques climatiques et agro- écologiques	15-17
1.2.	Evolution des bassins (localisation, nombre, anciens, nouveau, futurs)	17-21
1.3.	Principales productions céréalières des bassins et leur évolution au cours des 5 dernières années	21-26
1.4	Evolution des besoins de consommation	26-28
1.5.	Evolution des taux de couvertures des besoins alimentaires	28-29
2	AXES DE COMMERCIALISATION	
2.1	Description des principaux axes de commercialisation	31-32
2.2	Perspectives d'évolution	32-33
3	CIRCUITS ET FLUX	
3.1	Principaux marchés et leur fonction	35-38
3.2	Description des liens entre les marchés	38-39
3.3	Description des acteurs qui animent les circuits	39
3.4	Evolution des infrastructures routières des circuits	40
3.5	Sources des importations et circuits pendant les années de déficit	41
3.6	Changements intervenus dans les circuits/flux depuis 2005	41-42
3.7	Perspectives d'évolution	42-43
	CONCLUSION	44
AI	Liste des personnes rencontrées	45
AI	Personnel de collecte	46
AI	Outils de collecte	47-57
AI	Bibliographie	58
AV	Termes de Référence	59

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Pages
1	Superficie par cercle	8
2	Répartition des communes, villages et fractions par cercle	9
3	Répartition de la population par sexe et par cercle en 2009	9
4	Répartition de la population par sexe et par cercle en 2010	10
5	Situation des anciens bassins	18
6	Situation des bassins actuels	19
7	Situation des bassins en cours de constitution ou en renforcement	20
8	Evolution de la production des différents bassins de production	21-22
9	Evolution de la production céréalière des cercles abritant les bassins	24
10	Proportion des céréales dans la production totale des cercles abritant les bassins, campagne 2009/2010	24
11	Situation des aménagements en submersion contrôlée dans la ZE	24
12	Situation des aménagements en maîtrise totale dans la ZE	25
13	Situation des aménagements divers dans la ZE	25
14	Récapitulatif des aménagements hydro-agricoles dans la ZE	26
15	Production céréalière par cercle des 05 dernières campagnes	26
16	Evolution de la population au cours des 05 dernières années	27
17	Evolution des besoins de consommation	27
18	Rapport production et besoins de production	29
19	Circuits de commercialisation	33-34
20	Marchés de production	36-37
21	Marchés de regroupement	38
22	Marchés de consommation	39
23	Situation des principales infrastructures routières dans la ZE	40

LISTE DES CARTES

1	Carte de localisation	14
2	Carte de découpage de la région	30
3	Circuits de commercialisation	35

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes
- BAD : Banque Africaine de Développement ;
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- DIN : Delta intérieur du Niger ;
- DRR : Direction Régionale des Routes ;
- DRTTF : Direction Régionale des Transports Terrestres et Fluviaux ;
- DLCA : Délégation Locale de la Chambre d'Agriculture ;
- DRCC : Direction Régionale du Commerce et de la Concurrence ;
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- INSTAT : Institut National de la Statistique ;
- ND : Non disponible
- GWI : Global Water Initiative
- OMA : Observatoire du Marché Agricole ;
- OPAM : Office des Produits Agricoles du Mali ;
- PADER : Programme d'Appui au Développement Rural ;
- PPIV : Petit Périmètre Irrigué Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali
- PSA : Plan de Sécurité Alimentaire ;
- PGIRES : Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sourou
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SAPI : Projet de Sécurité Alimentaire par la Promotion de l'Irrigation ;
- SLGR : Service Local du Génie Rural
- SLPSIAP : Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- ZE : Zone d'Etude

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le Mali est un pays continental sans débouchés sur la mer. Il est situé au cœur de l'Afrique de l'ouest, couvre une superficie de 1 241 238 km² pour une population de 14 517 176 habitants selon les résultats provisoires du RGPH -2009. Au plan climatique, le Mali est caractérisé par un climat de type tropical, semi- aride avec une très longue saison sèche (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies de 4 mois. Les quantités de pluies sont faibles et varient d'une zone à l'autre (200 mm au nord et 1200 au sud) et d'une année sur l'autre.

La crise alimentaire que le Mali a vécue en 2008/2009 a montré une nette fragilité des marchés nationaux et sous régionaux à faire face à une telle situation. Il s'en est suivi une insuffisance de l'offre et son corollaire de hausse des prix. Pour juguler la situation, les pouvoirs publics maliens ont mis un accent particulier sur la production, notamment la production céréalière à travers des actions volontaristes visant à dégager des surplus de production. Ces mesures n'ont pas eu les succès escomptés à cause d'une faible connaissance des marchés nationaux et des circuits de commercialisation.

Dans le domaine de la commercialisation, le constat est que très peu d'études ont été conduites au Mali pour cerner de près la dynamique des marchés et du mécanisme de commercialisation. Au Mali, les premières études d'envergure des marchés céréaliers datent des années 80 et 90. Ces études avaient pour principal objectif d'éclairer les décideurs dans le choix des politiques à entreprendre pour la réussite de la libéralisation du marché céréalier avec l'adoption par notre pays des Politiques d'ajustement structurel de la Banque Mondiale.

La connaissance des zones de production, des marchés, des axes et circuits de commercialisation des céréales est une nécessité impérieuse pour le Gouvernement. En effet, la politique d'approvisionnement d'un pays aussi étendu et continental que le Mali, doit avoir des repères sur la localisation des bassins de production et des zones de consommation, les capacités de production, le comportement des opérateurs économiques, etc.

Une étude portant sur l'évolution de l'offre et de la demande, la structure du marché, le comportement des opérateurs économiques, etc. est aujourd'hui nécessaire. En effet, une étude de ce genre devrait proposer une stratégie de

développement du marché céréalier et la définition des conditions d'intervention de l'Etat et des opérateurs économiques sur les marchés céréaliers. Elle doit à cet effet identifier les zones de production, les zones de consommation, les mécanismes des marchés, tous autres facteurs ayant des impacts sur la sécurité alimentaire des populations. Ainsi, pour mener à bien cette étude, il est nécessaire d'abord de procéder à des investigations préliminaires et sommaires d'où la dénomination de **« mission de reconnaissance rapide »**.

1. Objectif général : L'objectif général de cette étude « reconnaissance rapide » est d'identifier les circuits et les axes actuels de commercialisation des céréales dans la région de Mopti.

2. Objectifs spécifiques: De façon spécifique, l'Etude vise à mieux cerner :

- les principaux bassins de production des spéculations céréalières (mil, sorgho, maïs, riz et blé);
- les principaux marchés de commercialisation et leurs caractérisations (marché de production, de regroupement et de consommation) ;
- les circuits de commercialisation des céréales ;
- les principaux axes de commercialisation des céréales à l'intérieur des circuits identifiés ;

3. Résultats attendus : Les résultats attendus sont :

- les principaux bassins de productions des céréales dans la Région de Mopti sont identifiés ;
- les principaux marchés de commercialisation sont identifiés et leurs caractérisations sont faites ;
- les circuits actuels de commercialisation des céréales dans la Région de Mopti et leurs liens avec le marché sous régional sont connus ;
- les axes de commercialisation à l'intérieur des circuits sont établis.

II. METHODOLOGIE

La «reconnaissance rapide » a concerné les grandes zones de production des différentes spéculations céréalières et les grands centres de commercialisation et de consommation à travers l'ensemble de la région. Une équipe composée ainsi qu'il suit a été commanditée pour conduire les activités de la reconnaissance rapide :

- ◇ le chef d'équipe : le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Il

supervise les travaux des agents au niveau cercle et produit la synthèse régionale ;

- ◊ membres de l'équipe : chefs de Services locaux de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Ils ont été chargés de :
 - d'inventorier, au niveau de leur cercle, l'ensemble des bassins de production, nouveaux, anciens et en cours d'aménagement, des différentes spéculations céréalières, mil, sorgho, maïs, riz et blé ;
 - établir par bassin de production, la liste exhaustive des marchés de regroupement avec leurs marchés de destination (intérieurs et extérieurs) ;
 - identifier la direction des flux des céréales commercialisées à partir de ces zones de production, c'est-à-dire les circuits de commercialisation en fonction des années.
 - établir pour chaque circuit ou direction des flux :
 - la liste exhaustive des marchés, y compris les marchés des pays de la sous région s'il y'a lieu, approvisionnés à partir des zones de production,
 - une hiérarchisation de ces marchés en marchés de production, regroupement et consommation ainsi que des acteurs (nationaux et étrangers) évoluant sur ces marchés
 - les axes de commercialisation existants à l'intérieur de ces circuits ;
 - inventorier les infrastructures routières récemment réalisées, localités desservies et année de réalisation.

Pour ce faire les étapes suivantes ont été observées :

- i. rencontre à Ségou des DRPSIAP avec l'équipe du PROMISAM sur les Termes de référence de l'Etude et sur le Guide d'entretien ;
- ii. élaboration par le Chef d'équipe des questionnaires à partir du Guide d'entretien élaboré par le PROMISAM ;
- iii. formation à Mopti des Chefs SLPSIAP aux outils de collecte ;
- iv. collecte des données sur le terrain ;
- v. compilation et analyse des données collectées ;
- vi. rédaction d'un rapport provisoire.

III. PRESENTATION DE LA REGION DE MOPTI

1. Situation géographique : La région de Mopti est située au centre du pays avec une superficie totale de 79 017 km². Elle s'étend du 15°45' latitude nord au 13°45' latitude nord et du 5°30' longitude ouest au 6°45' longitude ouest. Elle est limitée:

- au nord par la région de Tombouctou (cercles de Gourma-Rharous et Niafunké);
- au sud par le Burkina Faso et la région de Ségou (cercles de Tominian, San et Macina);
- à l'est par le Burkina Faso et la région de Tombouctou (cercle de Gourma-Rharouss);
- à l'ouest par les cercles de Niono et Macina (région de Ségou).

2. Population et territoire régional

Selon les Résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-09) réalisé en avril 2009, la région de Mopti comptait 2 037 330 habitants dont 50,6 % de femmes. Cette population est répartie entre :

- 08 cercles dont 4 situés en zone exondée (Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro) et 4 en zone inondées (Mopti, Djenné, Tenenkou et Youwarou) ;
- 108 communes;
- 2081 villages environ ;
- 379 954 ménages.

Le taux de croissance annuel moyen de la population dégagé en 2009 est de 3%. Ainsi en 2010, la population de la région est estimée à 2 098 450 habitants.

Tableau 1 : Superficie par cercle

Cercles	Superficie (en km ²)	% Région
Mopti	7 262	9,2
Bandiagara	7 250	9,2
Bankass	6 875	8,7
Djenné	4 563	5,8
Douentza	23 481	29,6
Koro	11 150	13,9

Tenenkou	11 297	14,4
Youwarou	7 139	9,1
Total	79 017	100

Source : DRPSIAP-Mopti/Annuaire Statistique Régionale 2009

La région couvre une superficie de 79 017 km², soit 6,3% de la superficie du territoire national. Le cercle de Douentza, couvrant 29,6% de la superficie de la région est le cercle le plus vaste, pendant que Djenné occupe la plus petite superficie avec 5,8 %

3. Découpage administratif

Tableau 2: Répartition des communes, villages et fractions par cercle

Cercles	Nombre de communes			Villages/fractions
	Rurales	Urbaines	Total	
Mopti	14	1	15	258
Bandiagara	20	1	21	410
Bankass	12	0	12	279
Djenné	11	1	12	179
Douentza	14	1	15	259
Koro	16	0	16	312
Tenenkou	9	1	10	212
Youwarou	7	0	7	172
Total	103	5	108	2 081

Source : Gouvernorat Mopti

La région compte 117 collectivités territoriales dont 01 région, 08 cercles, 108 communes. Parmi les communes, on compte 05 urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Tenenkou). On y dénombre également environ 2081 villages et fractions.

4. Population

Tableau 3: Répartition de la population par sexe et par cercle en 2009

Cercles	Nb/ménag	Hommes	Femmes	Total	% région
Mopti	69 237	181 979	186 533	368 512	18,1
Bandiagara	61 246	153 766	164 199	317 965	15,6
Bankass	44 401	131 941	131 505	263 446	12,9
Djenné	43 168	101 980	105 280	207 260	10,2
Douentza	48 111	125 877	121 917	247 794	12,2

Koro	60 796	178 387	183 557	361 944	17,8
Tenenkou	32 535	79 995	83 646	163 641	8,0
Youwarou	20 460	53 029	53 739	106 768	5,2
Total	379 954	1 006 954	1 030 376	2 037 330	100

Source : INSTAT/RGPH-2009, Résultats provisoires

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en avril 2009, la région de Mopti comptait 2 037 330 habitants soit 141 % de la population du Mali. Le taux d'accroissement annuel moyen dégagé a été de 3%. Les principales ethnies de la région sont : peulh, dogon, bozo et songhoï. On y rencontre également les autres ethnies du pays.

Tableau4 : Répartition de la population par sexe et par cercle en 2010

Cercles	Hommes	Femmes	Total	% région
Mopti	187 438	192 129	379 567	18,1
Bandiagara	158 379	169 125	327 504	15,6
Bankass	135 899	135 450	271 349	12,9
Djenné	105 039	108 438	213 478	10,2
Douentza	129 653	125 574	255 228	12,2
Koro	183 739	189 064	372 802	17,8
Tenenkou	82 395	86 155	168 550	8,0
Youwarou	54 620	55 351	109 971	5,2
Total	1 037 162	1 061 287	2 098 449	100,0

Source : Estimation DRPSIAP

Avec un taux d'accroissement annuel de 3% (RGPH-2009), la population est estimée en 2010 à 2 098 449 habitants. Les cercles les plus peuplés sont Koro et Mopti et les moins peuplés sont Tenenkou et Youwarou. Le seuil de deux millions d'habitants a été franchi en 2009, ce qui correspond à un quasi doublement de la population par rapport aux chiffres du RGPH de 1976 (1 129 041 habitants).

5. Caractéristiques physiques

Les formations rocheuses et le manteau sableux dominant le relief. Le mont de Hombori avec 1.155 mètres d'altitude est le sommet culminant de la Région et du pays. La période de pluviométrie s'étale de juin à septembre avec un maximum de pluie en août. La température moyenne annuelle est de 28°C, le mois de mai étant le mois le plus chaud avec une moyenne de 33°C tandis que le mois de janvier est le

plus frais avec une moyenne de 22°C. La région appartient au bassin versant du fleuve Niger et dans une moindre proportion au bassin de la Volta Noire. Le principal cours d'eau est le fleuve Niger avec 262 km de parcours dans la région, en outre, il existe dans la région une multitude de mares et de lacs.

6. Caractéristiques Economiques

La région de Mopti est une région à vocation agro-sylvo-pastorale et halieutique.

a. élevage : la région de Mopti se distingue des autres régions du Mali par ses potentialités très élevées en matière d'élevage ; cette situation lui confère une place de choix dans l'économie du pays. Les deux principaux modes d'élevage sont l'élevage sédentaire et l'élevage transhumant. Selon les estimations vétérinaires, la région comptait en 2009 : 2 030 850 têtes de bovins ; 1 987 969 têtes d'ovins, 2 870 693 têtes caprins, 12 235 têtes de camelins.

b. agriculture : les cultures sèches sont pratiquées dans la zone exondée, la riziculture dans la zone inondée, tandis que le plateau Dogon demeure l'aire de prédilection des cultures maraîchères. La production céréalière est fluctuante avec l'irrégularité des pluies. La campagne 2009/2010 a donné les résultats suivants :

riz : 369 000 tonnes ; mil : 444 510 tonnes ; sorgho : 65 570 tonnes ; maïs : 12 930 tonnes ; fonio : 5400 tonnes

c. pêche : la pêche est une des principales activités de région, pratiquée par des bozo et somono vivant sur les rives du Niger. Le poisson de la région est écoulé aussi bien sur les marchés des villes de l'intérieur du pays que dans les pays voisins tels la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso. En 2009 les productions enregistrées sont : poissons frais : 1 390 tonnes - poissons transformé : 2 900 tonnes

d. Exploitation forestière : il existe des forêts classées dans les localités du cercle de Youwarou et une réserve cynégétique (éléphants, gazelles et autruches) dans le cercle de Douentza.

e. Artisanat- tourisme : les métiers traditionnels sont représentés dans la région par les forgerons, tisserands, cordonniers, vanniers, potiers, teinturiers, tailleurs de pierres. La région de Mopti constitue incontestablement la première destination touristique de notre pays et l'une des principales de l'Afrique au sud du

Sahara en matière de tourisme de circuits. Deux sites, classés au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO (Djenné et le pays Dogon) font partie des 8 merveilles que compte l'Afrique. La région abrite également comme valeurs attractives : le Delta intérieur du Niger avec le lac Débo, l'architecture traditionnelle, la flore et la faune, l'artisanat d'art riche et varié, la cité historique de Hombori, la ville de Mopti et la cité historique de Hamdallaye.

f. Réseau de Transport et de Communication : La région de Mopti est traversée dans le sens nord-sud par la route nationale N°16. Le réseau routier long de 1 470 Km est surtout important dans la zone exondée. Il est constitué de routes bitumées, des routes en terre moderne et des pistes locales. Le transport par la voie fluviale est pratiqué toute l'année par les pirogues et les pinasses, pendant que les bateaux de la Compagnie Malienne Navigation (COMANAV) assurent le transport pendant la période d'août à janvier. La région dispose d'un aéroport situé à Sévaré.

g. Autres activités : Le secteur industriel de Mopti est sommaire, les potentialités minières ne sont pas connues avec précision. Les activités du secteur informel occupent une place importante dans la vie économique régionale. Sa participation au revenu régional brut n'est pas connue, faute d'investigations spécifiques menées dans ce domaine. En 2009, on a dénombré les unités industrielles suivantes : 05 boulangeries modernes; 02 fabriques de glace ; 02 imprimeries ; 02 unités de transformation de lait ; 02 unités de transformation de l'eau ; 01 fabrique de sac ; 01 emplissage de gaz butane et 01 fabrique de matelas.

7. La problématique de la sécurité alimentaire dans la Région

La répartition des pluies dans le temps et dans l'espace est très souvent aléatoire dans la région. Des ruptures sporadiques se répètent dans plusieurs localités. Le cumul pluviométrique de ces dernières années par rapport à la moyenne interannuelle des dernières décennies est toujours déficitaire. Les cultures pluviales étant les plus dominantes, ce phénomène pluviométrique constitue bien un facteur réel d'insécurité alimentaire dans la région, les productions céréalières se présentant en dent de scie.

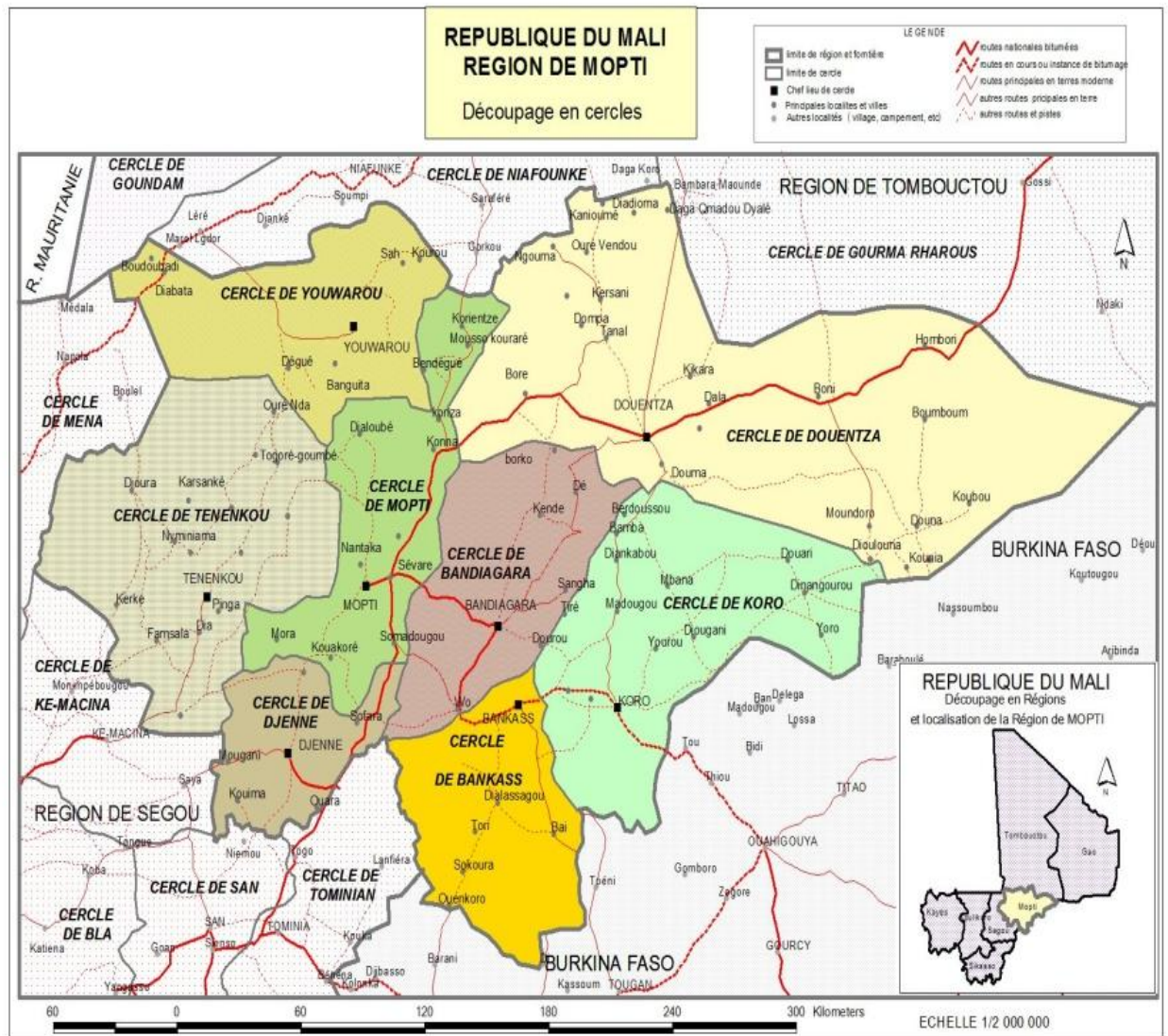
Les systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique ne sont pas assez performants et ne permettent donc pas à augmenter substantiellement le disponible alimentaire. L'élevage n'apporte pas les revenus escomptés à la région,

le poisson est écoulé sur les marchés des villes du pays et dans les pays voisins tels le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Les distributions alimentaires gratuites, les opérations de vivre contre travail/ Vivre contre formation/Santé nutrition, le ravitaillement des cantines scolaires, les ventes d'intervention effectuées par l'OPAM, les dons de semence, l'appui en aliment bétail par la vente à prix subventionné par l'Etat et en don par certains partenaires ne produisent pas les effets attendus pour diverses raisons, notamment des difficultés de gestion, d'appropriation.

Les principales contraintes à la mise en place d'une sécurité alimentaire durable dans la Région se résument à :

- ◇ les aléas climatiques ;
- ◇ la persistance des ennemis des cultures (rongeurs ; insectes oiseaux granivores
- ◇ la fréquence des maladies animales (virales et microbiennes)
- ◇ le sous équipement des producteurs ;
- ◇ la mauvaise organisation des filières ;
- ◇ insuffisance de l'appropriation de la technologie ;
- ◇ l'enclavement de plusieurs localités;
- ◇ la faible capacité financière des commerçants céréaliers à répondre à des crises de grande ampleur ;
- ◇ les sorties incontrôlées de céréales ;
- ◇ l'insuffisance de structures de stockage.
- ◇ la faible fonctionnalité des instances de gestion des banques de céréales.



Carte n°1 : Carte de localisation

IV. RESULTATS DE L'ETUDE

La principale difficulté à laquelle cette Etude a été confrontée est la faible disponibilité des données statistiques. Cette situation est générale pour notre pays, surtout lorsqu'il s'agit des données désagrégées pour les niveaux cercle et commune. Il en est de même pour les données portant sur une revue rétrospective ou sur une analyse prospective. En effet, plusieurs études nationales sont menées dans notre pays avec des résultats seulement significatifs pour les niveaux national et régional, cela à cause de la taille des échantillons souvent réduite, phénomène lui-même dû au faible niveau de financement des grandes opérations d'enquête. Cette situation constitue bien une limite à une analyse approfondie et pointue du diagnostic local. Toutefois, les résultats obtenus sont déjà des repères tangibles et devraient servir de gouvernail à des investigations plus fines et plus ciblées.

1. LES BASSINS DE PRODUCTION

Dans la région de Mopti, la zone d'étude a concerné 05 cercles, à savoir les cercles de Mopti, Djenné, Tenenkou (situés en zone inondée), Bankass et Koro (situés en zone exondée). Les bassins de production ont été identifiés dans ces cercles.

1.1 – Caractéristiques climatiques et agro écologiques

Au plan écologique, la région de Mopti présente une grande diversité en raison de la présence de nombreux cours d'eau, de massifs montagneux et de plateaux assez élevés et de son étalement sur une large gamme de gradient pluviométrique. Ainsi, en caractérisant la région au plan des facteurs climatiques, elle se partage entre :

- le Sahel (isohyètes 150 à 550 mm) ;
- la zone soudanienne Nord (isohyètes 550 à 750 mm) ;
- les écosystèmes d'eau douce : Delta central du Niger.

Aux plans géologique, pédologique et du relief, la région se subdivise en quatre régions naturelles : le Delta intérieur du Niger (DIN), le Gourma, le plateau Bandiagara-Hombori et le Gondo-mondoro. Chacune de ces cinq régions se subdivise en plusieurs zones agro-écologiques.

La présence de l'eau au moins pendant une bonne partie de l'année explique la répartition de la Région en zone inondée et en zone exondée. La zone inondée est constituée de la zone lacustre et de la zone inondable constituant le delta intérieur du Niger. La zone exondée quant à elle est constituée d'une série de systèmes caractérisés par leur localisation en hauteur. Elle est dominée par de vastes pénéplaines de 200 à 350 m d'altitude et la zone de plateau qui atteint plus de 700 m de hauteur, surplombant ainsi la zone inondée.

❖ **la zone inondée (le Delta Intérieur du Niger)**

Elle est constituée par une plaine inondable d'une richesse exceptionnelle : le DIN qui s'étend sur 35 000 km², de Djenné à Tombouctou au Mali, est la plus vaste zone humide continentale d'Afrique de l'Ouest, et par la taille la seconde pour l'Afrique après le delta de l'Okavango au Botswana. Le DIN couvre les cercles de Mopti, Djenné, Tenenkou et Yowarou.

Le DIN est cependant soumis, depuis quelques décennies, à divers processus de dégradation des ressources, et de réduction des terres inondables, liés à des facteurs naturels et anthropiques. Les potentialités nombreuses du DIN font de lui un enjeu majeur de développement de la Région de Mopti. Espace original au cœur du Sahel, le DIN est un écosystème d'une grande importance écologique, économique, mais aussi d'une diversité ethnique remarquable.

❖ **La zone exondée**

Les régions naturelles de la zone exondée sont au nombre de trois : le plateau Bandiagara-Hombori, le Gondo-Mondoro et le Gourma. Du point de vue vocation, le plateau est constitué de 75% de pâturage pluviaux dont les capacités sont faibles. Les 25% de cette région naturelle sont soumis aux cultures pluviales et cultures maraîchères. Les sols sont essentiellement rocheux et cuirassés à l'exception des sols d'origine alluviale ou colluviale le long du Yamé et de ses affluents. Les sols couramment cultivés sont sablo-limoneux et sablo-argileux souvent de faible profondeur sur de grande étendue en raison des affleurements gréseux. Les eaux souterraines sont rares et d'accès difficile.

La Région naturelle du Gondo-Mondoro comporte des zones agro-écologiques dont **le Seno** qui constitue une zone de production céréalière par excellence. Il est compris entre le Mondoro à l'est, le Dyoundé Erensis au nord, la plaine du Gondo au sud et le plateau dogon à l'ouest. Le climat est du Soudanien nord.

Conclusion sur les caractéristiques climatiques et agro écologiques

Le milieu naturel de la région de Mopti a subi une dégradation assez poussée sous les effets conjugués de la baisse de la pluviométrie (plus de 30%), de l'explosion démographique humaine et animale. Les niveaux des crues des cours d'eau ont connu aussi une baisse sensible. Les terres sont soumises à une forte pression agricole avec plus de 70% de surfaces utilisées par l'agriculture. De même, la pression pastorale s'accroît de plus en plus par le nombre sans cesse croissant du bétail (la capacité de charge est de nos jours dépassée). Beaucoup de plans se sont asséchés. Les forêts sont en forte régression. Les effectifs de la faune terrestre et aquatique ont régressé dans la région suite à la destruction de son habitat. Certaines espèces animales ont disparu ou sont en voie de disparition.

De 1987 à 2007, la superficie totale des forêts est passée de 1 450 000 ha à 451.114 ha, soit un taux de régression de 66,75%. Il est enregistré une dégradation continue de l'habitat de la faune et une régression des effectifs des espèces et des individus au niveau de chaque espèce. Certaines espèces sont menacées et d'autres en voie d'extinction.

1. 2 – Evolution des bassins (localisation, nombre, anciens, nouveau, futurs)

La présente étude a défini le bassin de production comme étant la zone (ou contrée, ou espace, ou territoire, ou terroir) de production par excellence d'une ou de plusieurs céréales. Le bassin de production est identifiable à partir des vocations de tradition de culture ou de fonction de production séculaire d'une localité ou d'un ensemble de localités données. L'importance de la production de la culture fait qu'elle devient dominante et caractéristique du bassin.

Les bassins évoluent en fonction des résultats des processus de développement (investissements réalisés), du peuplement, des facteurs climatiques, des influences extérieures, etc. C'est pourquoi on distingue des bassins anciens, des bassins nouveaux et des futurs bassins. Les bassins anciens sont ceux qui ont perdu leurs fonctions pour des raisons diverses (facteurs climatiques, non développement, perte au détriment d'autres zones, etc.). Les bassins nouveaux sont ceux actuellement fonctionnels, ils peuvent avoir existé de tout temps et n'avoir jamais perdu leurs vocations. Ils assurent présentement l'approvisionnement des marchés et font l'attention des pouvoirs publics en raison de leurs rôles stratégiques. En revanche, certaines localités, du fait des différentes actions programmées peuvent être

considérées comme de futurs bassins. Ces actions peuvent porter sur des aménagements hydro-agricoles, la mise en œuvre d'actions de développement intégré, la construction de barrages ou autres ouvrages à vocation de production céréalière.

Ainsi qu'il a été signalé, la présence de l'eau au moins pendant une bonne partie de l'année explique la répartition de la Région en zone inondée et en zone exondée. La zone inondée est constituée de la zone lacustre et de la zone inondable constituant le delta intérieur du Niger. La zone exondée quant à elle est constituée d'une série de systèmes caractérisés par leur localisation en hauteur. Chacune de ces zones se subdivise en zones agro-écologiques, dont deux d'entre elles présentent des caractéristiques naturelles qui les constituent en des bassins de production. Il s'agit du DIN en zone inondée et du Seno en zone exondée. La région de Mopti compte donc deux grands bassins : **le Delta Intérieur du Niger et le Seno**. L'analyse des spécificités et des caractéristiques de ces bassins conduit à l'identification de sous-bassins dans chacun de ces bassins.

1.2.1. Anciens bassins

Dans la région de Mopti, les anciens bassins ont été identifiés ainsi :

Tableau 5: Situation des anciens bassins

Bassins	Sous-bassins	Cercles	Communes	Céréales
DIN	Mopti	Mopti	Soye	maïs
	Tenenkou	Tenenkou	Dioura	mil
			Diafarabé, Diondiori, Tenenkou	riz
	Youwarou	Youwarou	Deboye, Dirma, Dongo , N' Dodjiga	riz
SENO	Bankass	Bankass	Bankass, Soubala, Sokoura, Kolongo, Lessagou, Tori , Ségué	mil, sorgho, fonio
	Koro	Koro	Toroly Youdiou, Koro,Pel-Maoudé, Bondo, Kopro-Kendiena, Kopro-Pen, Madougou, Barpirely	mil, sorgho, fonio

Dans la zone d'étude, les anciens bassins ont été identifiés dans 04 cercles à savoir Mopti et Tenenkou (DIN) Bankass et Koro (SENO). Au total 05 bassins anciens ont été

répertoriés, le principal étant le « Seno » qui est à cheval sur les cercles de Bankass où il couvre 07 communes (Bankass, Soubala, Sokoura, Kolongo, Lessagou, Tori, Ségué) et le cercle de Koro où il s'étend sur 09 communes (Toroly, Koro, Pel-Maoudé, Youdiou, Bondo, Kopro-Kendiena, Kopro-Pen, Madougou, Barpirely).

Les cultures principales des anciens bassins demeurent le mil, le sorgho, le maïs et le fonio avec une dominante, à savoir le mil. Dans les bassins de la zone inondée, c'est le riz qui est la culture dominante.

1.2.2. Bassins nouveaux/actuels

Tableau 6: Situation des bassins actuels

Bassins	Sous-bassins	Cercles	Communes	Céréales
DIN	Mopti	Mopti	Koubaye, Konnan, Korombana, Dialloubé, Kounari, Ouro-Modi, Salsabé, Bassirou, Soye, Sio, Fatoma	riz
	Djenné	Djenné	Djenné, Pondori, Derary, Kewa, Fakala, Madiama, Dandougou-Fakala, Femaye, Togoré Mourari, Néma Badenya Kafo, Niansanari	riz, mil
	Tenenkou	Tenenkou	Diagarabé, Diondiori, Tenenkou, Diaka, Kareri, Togoro- Kotia, Sossobé	mil, riz
	Youwarou	Youwarou	Deboye, Dirma, Dongo , N' Dodjiga	riz
SENO	Seno/ Bankass	Bankass	Bankass, Soubala, Sokoura, Kolongo, Lessagou, Tori, Ségué	mil, fonio sorgho,
	Seno Koro	Koro	Dougouténé I, Dougouténé II, Koro, Pel- Maoudé, Youdiou, Bondo, Kopro-Kendiena, Kopro-Pen, Madougou, Barapirely	mil, fonio sorgho,
	Samori	Bankass	Baye, Socoura, Ouenkoro, Diallassagou,	mil
	Falaises	Bankass	Ségué, Kani-bonzo,	mil

Il a été identifié dans la zone d'étude, **02 principaux bassins à savoir : le Delta Intérieur du Niger et le Seno**. Le Delta Intérieur du Niger compte les sous-bassins de Mopti, de Djenné et de Tenenkou. Le Seno quant à lui, se compose des sous-bassins de : le Seno- Bankass, le Seno-Koro, le Samori et les Falaises.

Les bassins couvrent communes ci-après :

1. Bassin du Delta Intérieur du Niger

- ◇ **Sous-bassin de Mopti** : 11 communes concernées sur les 15 que compte le cercle, la céréale principale demeure le riz ;
- ◇ **Sous-bassin de Djenné** : 11 communes concernées sur les 12 que compte le cercle, (seule la commune de Ouro Ali n'est pas dans le bassin), la céréale principale est le riz ;
- ◇ **Sous-bassin de Tenenkou** : 06 communes concernées sur les 10 que compte le cercle ; cultures principales : riz, mil,

2. Bassin du Seno

- ◇ **Sous-bassin de « Seno Bankass »** : 07 communes sur les 12 que compte ce cercle ;
- ◇ **Sous-bassin de « Seno Koro »** : 10 communes sur les 16 que compte ce cercle ;
- ◇ **Sous-bassin du « Samori »** : 04 communes toutes situées dans le cercle de Bankass à savoir Baye, Socoura, Ouenkoro et une infime partie de Diallassagou. Les céréales principales sont le mil et le fonio.
- ◇ **Sous-bassin des « Falaises »** : 02 communes toutes situées dans le cercle de Bankass à savoir Ségué et Kani-bonzo. Les céréales principales sont le mil et le fonio.

Au total, 51 communes sont dans les bassins de production, soit 47,2 % des communes de la région et 78, 5 % des communes de la zone d'étude. La population vivant dans ces 51 communes est estimée selon les résultats provisoires du RGPH-2009 à 1 224 031 âmes, soit 60 % de la population de la Région.

1.2.3. Bassins en cours de constitution ou en renforcement

Tableau 7 : Situation des bassins en cours de constitution ou en renforcement

N°	Cercles	Communes	Culture	Observations
en cours de constitution				
1.	Mopti	Borondougou	riz	Diambacourou
en renforcement				
1.	Mopti	Mopti	riz	Barigondaga

2.	Djenné	Dandougou- Fakala	riz	Périmètres de Sofara
3.	Mopti	Ouro-Modi	riz	
4.	Tenenkou	Togoro-Kotia	riz	
5.	Tenenkou	Diafarabé	riz	PPIV Diafarabé
6.	Tenenkou	Diondiori	riz	PPIV Hamangou, Tiénel, Boukary
7.	Tenenkou	Diaka	riz	PPIV Kero, PPIV Dioty

Les nombreuses potentialités en terres aménageables de la région de Mopti constituent des enjeux de développement. Plusieurs projets-programmes financés par l'Etat et/ou ses partenaires interviennent régulièrement dans le domaine des aménagements hydro-agricoles. Il s'agit notamment de la BAD à travers le PADDER, du SAPI, du PID, de l'Etat à travers le BSI. Ces différentes interventions renforcent et/ou créent de nouveaux bassins dans ces localités.

- ◇ **A Djenné**, l'intervention récente de la BAD à Sofara pour l'aménagement de 1037 ha en maîtrise totale, renforcera à moyen terme la capacité de production de riz de cette zone et du cercle.
- ◇ **A Mopti**, dans la périphérie de la commune urbaine de Mopti, plus précisément à Barigondaga, de nouveaux aménagements en maîtrise totale réalisés par le PADER/ORM ont été mis en exploitation pour la première fois pendant la campagne 2010-2011. Les campagnes à venir devraient voir la production de cette zone s'améliorer nettement et renforcer ainsi le sous-bassin de riz du cercle de Mopti. Des aménagements hydro-agricoles sont en cours de réalisation dans la commune de Diambacoura, cercle de Mopti où ils devraient contribuer à renforcer le potentiel productif du cercle.
- ◇ **A Tenenkou**, les communes de Diafarabé, Diondiori et Diaka seront dans un court terme des zones de production qui viendront renforcer le sous-bassin de Tenenkou grâce aux aménagements en cours de l'ORM.

1.3. Principales productions céréalières des bassins et leur évolution au cours des 5 dernières années

1.3.1. Production céréalière des bassins de production

Les investigations ont permis de collecter auprès des services de l'Agriculture les productions céréalières des bassins au cours des cinq dernières années. Ces résultats se présentent ainsi :

Tableau 8: Evolution de la production des différents bassins de production (en tonnes)

Bassins	Sous-bassins	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
DIN	Mopti	53 984	51 750	38 954	24 699	22 437
	%	41,1	44,3	52,7	36,2	38,0
	Djenné	36 721	34 583	21 430	43 519	36 625
	%	27,9	29,6	29,0	63,8	62,0
	Tenenkou	40 736	30 526	13 538	ND	ND
	%	31,0	26,1	18,3	-	-
Total DIN		131 441	116 859	73 922	68 218	59 062
% Zone d'Etude		37,1	32,7	27,0	23,9	24,6
SENO	Seno/B-K	171 267	188 096	158 181	167 596	136 277
	%	76,9	78,4	79,3	77,2	75,1
	Samori	14,1	13,3	14,1	14,9	15,7
	%	14,14	13,33	14,12	14,86	15,69
	Falaises	20 035	19 957	13 185	17 310	16 676
	%	9,0	8,3	6,6	8,0	9,2
Total SENO		222 818	240 047	199 540	217 169	181 420
% Zone d'Etude		62,9	67,3	73,0	76,1	75,4
Total ZE		354 259	356 906	273 492	285 387	240 482
%		100	100	100	100	100

De la campagne agricole 2005/2006 à celle de 2009/2010, la production céréalière des bassins a connu une hausse régulière. A l'analyse des proportions de production de céréales des deux bassins, il apparaît nettement que le Seno produit l'essentiel des céréales de la région de Mopti, 70 % en moyenne de la production totale des bassins de la zone d'étude.

Par sous-bassin, le sous-bassin Seno/bankass-Koro est de loin le plus important avec une proportion de 37,1 % de la production totale de la ZE pendant la campagne 2009/2010. Il est suivi du sous-bassin de Mopti qui a produit 15% de la production de la ZE pour la même campagne.

1.3.2. Production céréalière par cercle et par culture

Tableau 9 : Evolution de la production céréalière des cercles abritant les bassins

Cercles	céréales	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
	Mil	108 760	105 902	82 230	96 808	86 435
	Sorgho	17 523	16 905	15 945	17 734	14 550

Bankass	Riz	2 353	2 313	1 728	1 695	1 657
	Maïs	1 435	1 354	1 200	13 23	855
	Fonio	5 439	5 498	4 338	5 322	4 474
Total cercle		135 510	131 972	105 441	122 882	107 971
% ZE		27,4	28,3	27,3	37,8	40,9
Djenné	Mil	23 607	24 255	16 590	21 875	11 703
	Sorgho	7 600	82 05	41 89	6 375	2 374
	Riz	71 306	38 812	19 799	33 000	14 971
	Maïs	240	160	108	212	-
	Fonio	130	165	143	126	59
Total cercle		102 883	71 597	40 829	61 588	29 107
% ZE		20,8	15,3	10,6	18,9	11,0
Koro	Mil	81342	99 785	87 557	88 589	68 580
	Sorgho	3 257	5 077	4 711	3 678	3 264
	Riz	1 888	2 230	1 251	1 229	900
	Maïs	195	223	195	229	123
	Fonio	627	759	584	564	583
Total cercle		87 309	108 074	94 298	94 289	73 450
% ZE		17,6	23,1	24,4	29,0	27,8
Mopti	Mil	50 988	50 078	45 120	27 750	18 013
	Sorgho	4 836	4 784	4 050	2 025	2 540
	Riz	68 315	64 550	48 990	13 826	31 958
	Mais	5 940	4 930	3 976	3 030	900
Total cercle		130 079	124 342	102 136	46 631	53 411
% ZE		26,3	26,6	26,4	14,3	20,2
Tenenkou	Mil	28 875	23 100	11 887	ND	ND
	Sorgho	2 673	3 200	934	ND	ND
	Riz	7 500	4 800	30 887	ND	ND
Total cercle		39 048	31 100	43 708		
% ZE		7,9	6,7	11,3	-	-
Ensemble région	Mil	293 572	303 120	243 384	235 022	184 731
	Sorgho	35 889	111 971	29 829	29 812	22 728
	Riz	151 362	112 705	102 655	49 750	49 486
	Maïs	7 810	6 667	5 479	4 794	1 878
	Fonio	6 196	6 422	5 065	6 012	5 116
	Total	494 829	467 085	386 412	325 390	263 939

De 2007/2008 à 2009/2010 la production céréalière de la zone d'étude (sans distinction de bassin) a régulièrement augmenté passant de 386 412 tonnes à 494 829 tonnes, soit une augmentation de 22 %. Le cercle de Bankass caracole en tête avec une moyenne de 32,3% de la production de la ZE. Il est suivi des cercles de Koro (24%), Mopti (22, 8%) Djenné (15,3). Les cercles de Bankass et de Koro qui

renferment le bassin du Seno, produisent en moyenne plus de 50% de la production de la zone d'étude. Le cercle de Tenenkou, certainement en raison de sa petite taille ne produit une part importante dans la production de la ZE.

En 2008/2009, la région de Mopti a produit en céréales (tous types confondus) 801700 tonnes. La production de la zone d'étude avec 494 829 tonnes, représente 62 % de la production céréalière régionale en cette campagne 2008/2009.

Tableau 10 : Proportion des céréales dans la production totale des cercles abritant les bassins, campagne 2009/2010

Culture	Production (tonnes)	Proportion moyenne
Mil	293 572	59,3
Riz	151 362	30,6
Sorgho	35 889	7,3
Maïs	7 810	1,6
Fonio	6 196	1,3
Total	494 829	100

L'observation par céréale dans la zone d'études ne relève que la production de mil est la plus importante. Elle représente 59,3 % des céréales produites dans les bassins. Le mil est suivi du riz (30,6%) et du sorgho (7,3 %). Les productions du maïs et du fonio sont faibles. La culture du mil reste par excellence la principale culture de la zone.

1.3.3. Les aménagements hydro-agricoles des cercles abritant les bassins

a. submersion contrôlée

Tableau 11: Situation des aménagements en submersion contrôlée dans la ZE

N°	Cercles	Superficie (ha)	Localisation (commune)	Observations
1.	Mopti	6 450	Mopti ; Konna ; Ouro-Modi ; Fatoma ; Diambacourou	ORM-PADDER
2.	Bankass	0	-	
3.	Djenné	29 235	Togué Mourari- Dandougou Fakala-	dont 13 000 en cours de
4.	Koro	0	-	

5.	Tenenkou	0	-	
Total ZE		35 685		

La zone d'étude compte dans les cercles de Mopti et de Djenné 35 685 ha aménagés en submersion contrôlée dont 13 000 ha en cours de réalisation dans le cercle de Djenné. Ce cercle enregistre d'ailleurs l'essentiel de ce type d'aménagement avec plus de 80 %. Les cercles de Bankass et de Koro, situés en zone exondée et abritant les principaux bassins ne connaissent pas ce genre d'aménagement.

b. maîtrise totale

Tableau12 : Situation des aménagements en maîtrise totale dans la ZE

N°	Cercles	Superficie (ha)	Localisation (commune)	Observations
1.	Mopti	1 740	Plusieurs communes	dont des réalisations en cours
2.	Bankass	0	-	
3.	Djenné	1037	Dandougou Fakala- Fakala-	
4.	Koro	0	-	
5.	Tenenkou	1 090	Toguré-Coumbé ; Diondiori-	200 ha en cours
Total ZE		3867		

La zone d'étude compte dans les cercles de Mopti, Djenné et Tenenkou 3 867 ha aménagés en maîtrise totale de l'eau dont 200 ha en cours de réalisation dans le cercle de Tenenkou. Le cercle de Mopti enregistre la plus grande superficie de ce type d'aménagement avec 45 % des terres aménagées.

c. autres

Tableau13 : Situation des aménagements divers dans la ZE

N°	Cercles	Superficie (ha)	Localisation (commune)	Observations
1.	Mopti	0	-	
2.	Bankass	0	-	
3.	Djenné	0	-	
4.	Koro	1 030	Yoro	Barrages
5.	Tenenkou	0	-	
Total ZE		1 030	-	

Seul le cercle de Koro, et plus précisément la commune de Yoro, connaît ce type d'aménagement qui concerne des barrages dont les fonctions principales demeurent la retenue d'eau pour l'irrigation à petite dimension.

Tableau 14 : Récapitulatif des aménagements hydro-agricoles dans la ZE

Cercles	Submersion contrôlée	Maitrise totale	Autres	Total
Mopti	6 450	1 740	-	8 190
Bankass	-	-	-	-
Djenné	29 235	1 037	-	30 272
Koro	-	-	1 030	1 030
Tenenkou	-	1 090		1 090
Total ZE	35 685	3 867	1 030	40 582
%	87,9	9,5	2,5	100

Les aménagements en submersion contrôlée sont les plus importants avec 87,9 % des aménagements de la région. La maîtrise totale du fait de son coût de réalisation très élevé représente seulement 9,5 % du total des terres aménagées pendant que les barrages ne sont pas assez significatifs (2,5 %).

Les aménagements hydro-agricoles se trouvent singulièrement dans les trois cercles inondés avec la dominance de Djenné qui renferme près des deux tiers des superficies aménagées de la zone d'étude. Le cercle de Djenné est suivi de celui de Mopti avec 20%, les cercles de Tenenkou et de Koro se partageant le reste.

Le cercle de Bankass qui referme le Seno et qui produit la plus grosse part de la production de la zone d'étude n'enregistre pas de terres aménagées pendant que Koro qui renferme aussi une part de Seno ne connaît que des barrages aménagés qui permettent l'irrigation à petite dimension. C'est dire que la production principale des bassins demeure les céréales sèches, en dépit de la situation de la région de Mopti dans le Delta Intérieur du Niger.

1.4 –Evolution des besoins de consommation

Tableau 15: Production céréalière par cercle des 05 dernières campagnes (en tonnes)

Cercles	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Bankass	135 510	131 972	105 441	122 882	107 971
Djenné	102 883	71 597	40 829	61 588	29 107

Koro	87 309	108 074	94 298	94 289	73 450
Mopti	130 079	124 342	102 136	46 631	53 411
Tenenkou	39 048	31 100	43 708	ND	ND
Total ZE	494 829	467 085	386 412	325 390	263 939

L'augmentation de la production céréalière sur l'ensemble de la zone d'études sur les 03 dernières campagnes agricoles est perceptible. Les données des campagnes 2006/2007 et 2005/2006 ne sont pas disponibles pour le cercle de Tenenkou.

Tableau 16 : Evolution de la population au cours des 05 dernières années

Cercles	2 009	2 008	2 007	2 006	2 005
Bankass	263 446	253 584	246 900	240 386	234 031
Djenné	207 260	200 507	195 221	190 071	185 046
Koro	361 944	346 933	337 787	328 877	320 181
Mopti	368 512	341 928	332 915	324 132	315 563
Tenenkou	163 641	164 971	160 622	156 385	152 251
Total ZE	1 364 803	1 307 923	1 273 445	1 239 852	1 207 072

Source : INSTAT/DRPSIAP

Selon les Résultats provisoires du RGPH réalisé en 2009, la région de Mopti comptait 2 037 330 habitants. Pour la même opération, la population de la Zone d'Etude comptait 1 364 803 habitants, soit 67% du poids démographique de la région. Le cercle de Mopti est le plus peuplé avec 27 % du poids démographique de la ZE, suivi du cercle de Koro (26,5%), Bankass (19,3%). Les cercles de Djenné et Tenenkou sont les moins peuplés.

c. Tableau 17: Evolution des besoins de consommation(en tonnes)

Cercles	2 009	2 008	2 007	2 006	2 005
Bankass	56 377,4	54 267,0	52 836,5	51 442,7	50 082,6
Djenné	44 353,6	42 908,5	41 777,4	40 675,3	39 599,9
Koro	77 456,0	74 243,6	72 286,5	70 379,7	68 518,7
Mopti	78 861,6	73 172,6	71 243,7	69 364,3	67 530,5
Tenenkou	35 019,2	35 303,7	34 373,1	33 466,3	32 581,7
Total ZE	292 067,8	279 895,5	272 517,2	265 328,2	258 313,5

Les besoins de consommation ont été calculés sur la base de la moyenne de consommation appliquée par la FAO, soit 214 kg de céréales (tous types confondus) par personne et par an. D'après les résultats de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) réalisée en 2001, la consommation annuelle moyenne de céréales par personne et par habitant dans la région de Mopti se présente ainsi par céréale (en kg) :

- riz décortiqué : 83,8
- sorgho : 14,5
- mil : 172,7
- blé : 1,6
- maïs : 4
- fonio : 2,4

Total 279

La moyenne obtenue à Mopti est de 279 kg/an/personne. Cette moyenne est supérieure à celle de la FAO. Ceci dénote une certaine paupérisation des populations. En effet, les ménages les plus pauvres sont ceux qui consomment le plus de céréales. La disponibilité et l'accès à l'alimentation (constituée de céréales) sont plus faciles car il s'agit d'une production locale à coût relativement modéré. Les autres types d'aliment plus riches en protéines (viande, lait, poisson, farine, etc) sont d'un accès économique plus difficile en raison du faible pouvoir d'achat des masses populaires.

Pour des besoins de comparabilité nationale et internationale, c'est la moyenne FAO qui est utilisée dans l'estimation des besoins de consommation.

1.5. Evolution des taux de couvertures des besoins alimentaires

Tableau 18 : Rapport production et besoins de production

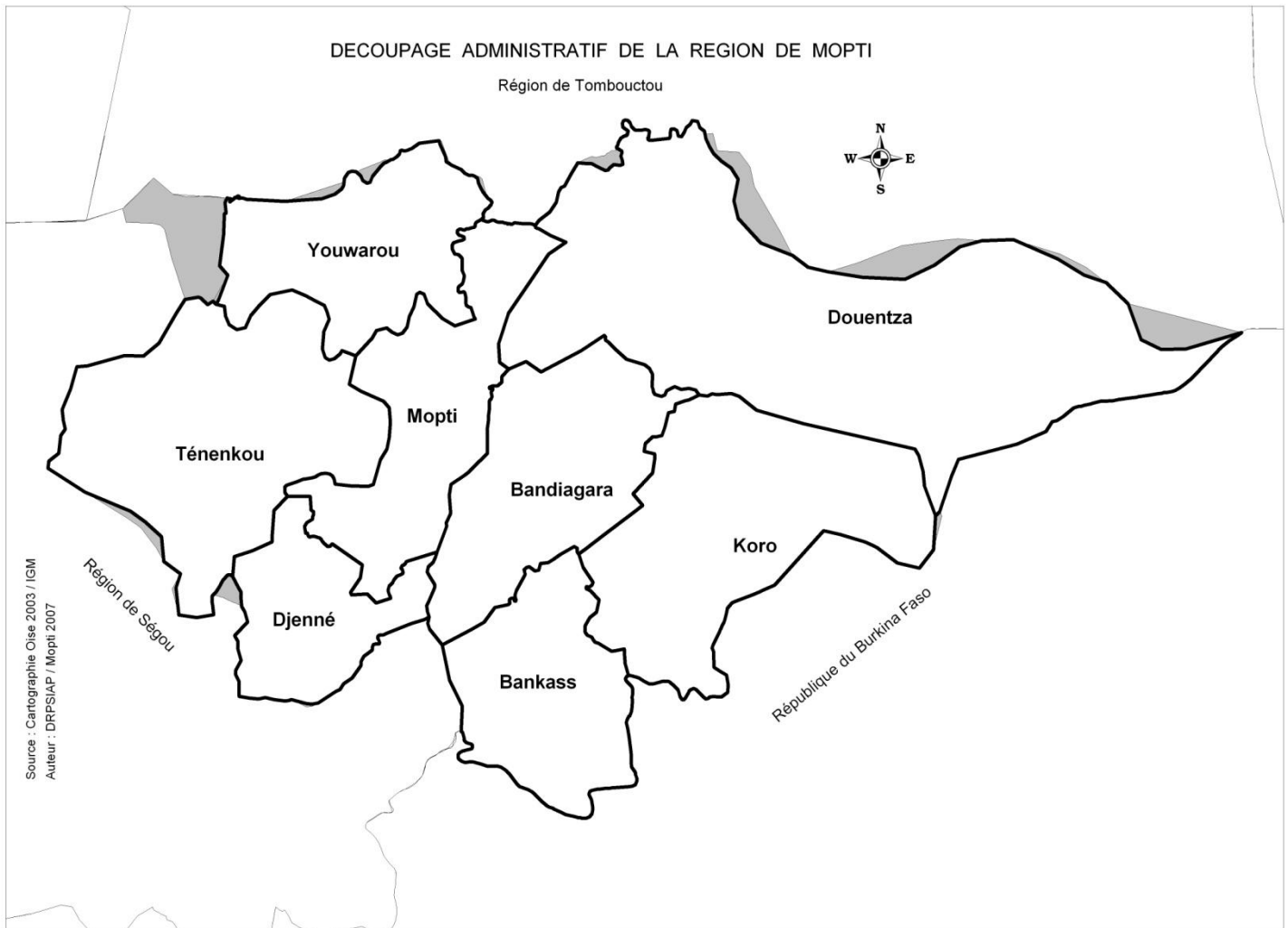
Cercles	2 009	2 008	2 007	2 006	2 005
Bankass	2,4	2,4	2,0	2,4	2,2
Djenné	2,3	1,7	1,0	1,5	0,7
Koro	1,1	1,5	1,3	1,3	1,1
Mopti	1,6	1,7	1,4	0,7	0,8
Tenenkou	1,1	0,9	1,3	-	-

Total ZE	1,7	1,7	1,4	-	-
----------	-----	-----	-----	---	---

Le rapport production céréalière et besoins de consommation montre que tous les cercles de la ZE sont excédentaires en 2009. Autrement dit, les productions enregistrées couvrent les besoins de consommation. Sur la période d'observation (2005-2009), les taux les plus élevés sont connus dans le cercle de Bankass où la production couvre toujours 2 fois les besoins de consommation. Sur la même période, les autres cercles connaissent des fluctuations d'une campagne à une autre. La ZE sur les 03 dernières campagnes observées affiche toujours un excédent céréalière.

Les effets de cet excédent céréalière ne profitent pas toujours aux populations. En effet, dans plusieurs cas, on assiste à une sortie non contrôlée des céréales vers d'autres régions du pays, voire vers des pays voisins tels le Burkina Fasso, la Mauritanie. Sur l'excédent céréalière, sont également relevés des stocks communautaires et des stocks institutionnels par des ONG, l'OPAM, le CSA. Les prix au producteur pratiqués pendant les périodes de récolte sont souvent vils et ne procurent pas aux producteurs les revenus escomptés.

carte n°2 : Carte de découpage de la Région de Mopti



2 – AXES DE COMMERCIALISATION

4.2.1 – Description des principaux axes de commercialisation

La présente Etude définit l' « axe de commercialisation » comme la connexion entre zone de production et zone de consommation, via zone de regroupement.

Le circuit de commercialisation peut être décrit de façon schématique comme suit :

- les productions des bassins arrivent en premier lieu sur **les marchés de production**, ceux-ci étant des lieux de collecte des céréales auprès des producteurs. C'est la rencontre entre producteurs et acheteurs (collecteurs);
- les acheteurs des marchés de production (gros acheteurs céréaliers), acheminent leurs marchandises sur des lieux de rassemblement et de distribution en vue d'approvisionner les marchés de consommation. Dans ces marchés, appelés **marchés de regroupement**, les transactions se passent entre commerçants « vendeurs » et commerçants « acheteurs », les producteurs étant en amont et les consommateurs en aval.
- les commerçants « acheteurs des marchés de production acheminent leurs marchandises sur les grands centres de consommation, où ils peuvent céder à des détaillant ou à des consommateurs directs. Ici les transactions se passent principalement entre vendeurs et consommateurs, ce sont **les marchés de consommation**.

Les principaux axes de commercialisation identifiés dans la région sont :

- ⇒ **Mopti-Bandiagara-Bankass-Koro** : la commune de Mopti est un marché de regroupement du riz en provenance des cercles de Mopti lui-même, Tenenkou, Youwarou, Niono, Macina et Diré. Le transport est fait par voie navigable en toute saison. Ce riz en provenance de la zone inondée et des cercles de la région de Ségou et de Tombouctou est acheminé de la commune urbaine de Mopti vers les cercles de la zone exondée jusqu'à la frontière avec le Burkina Faso. Ainsi, les bassins de riz de la région ont pour principale destination les cercles exondés.
- ⇒ **Mopti-Tombouctou** : le regroupement du mil et du sorgho se fait à Mopti, en provenance des cercles de Bankass, Koro et de San. Ce mil est transporté par voie navigable pour les marchés de consommation de Mopti et de Diré.

- ⇔ **Koro-Bamako** : le mil du Seno-Koro est directement expédié à Bamako. Les camions sont chargés dans la commune de Koro (marché de regroupement) et empruntent la « route du poisson » et suivent le corridor de Somadougou pour poursuivre sur la RN 16.
- ⇔ **Bankass-Bamako-Bankas** : le mil du Seno-Bankass est directement expédié à Bamako. Les camions sont chargés dans la commune de Bankass (marché de regroupement) où ils donnent le départ. Ils empruntent ensuite la « route du poisson » et suivent le corridor de Somadougou pour poursuivre sur la RN 16. Les camions partis pour déposer des cargaisons de mil à Bamako, ne retournent pas vides. En effet, ils retournent chargés de riz importé pour l'approvisionnement partiel du cercle.
- ⇔ **Bankass-Bandiagara-Mopti** : cet axe est important en raison de la présence du cercle de Bandiagara qui se trouve être structurellement déficitaire et la commune de Mopti qui est un très grand centre de consommation.
- ⇔ **Bankass-Sikasso** : la région de Sikasso excelle en culture du maïs, pour combler son déficit en mil, elle importe le mil de Bankass
- ⇔ **Bankass-Burkina Faso** : le cercle de Bankass fait frontière avec le Burkina qu'il approvisionne en mil à travers des localités voisines, via Ouenkoro.
- ⇔ **Koro-Bandiagara-Mopti** : cet axe ressemble à l'axe Bankass-Bandiagara-Mopti, il est également important en raison de la présence du cercle de Bandiagara qui se trouve être structurellement déficitaire et la commune de Mopti qui est un très grand centre de consommation.
- ⇔ **Koro-Burkina Faso** : le cercle de Koro fait frontière avec le Burkina qu'il approvisionne en mil à travers des localités voisines, via Ouahigouya.
- ⇔ **Diallassagou-Mopti** : la commune de Diallassagou est l'une des principales communes productrices de mil dans la région. A ce titre le marché de regroupement de Mopti est alimenté par des céréales en provenance de Diallassagou.
- ⇔ **Koulongon-Bankass-Mopti** : le marché de Koulongo est l'un des principaux marchés de production/regroupement de mil dans la région. A ce titre ce marché alimente plusieurs marchés de regroupement et de consommation.

D'autres axes jugés mineurs existent dans la région

4.2.2. Perspectives d'évolution

Le commerce de céréales est une activité très développée dans la région de Mopti en raison de sa position carrefour stratégique entre le nord et le sud du pays et entre le Mali et certains pays de l'Afrique de l'Ouest tels le Burkina- Faso, le Ghana. Dans son circuit de distribution on remarque un secteur quelque peu organisé avec des commerçants aguerris toutes catégories confondues. On signale aussi un secteur traditionnel caractérisé par le petit commerce généralement informel qui s'active dans les marchés journaliers ou hebdomadaires à travers la région.

Les perspectives de productions céréalières des deux bassins sont très bonnes. En effet, dans le DIN, plusieurs programmes d'aménagement hydro agricoles sont sur place ou sont annoncés à court terme (PADER, SAPI, PADIN). Dans le Seno, le bassin du Sourou fait attirer désormais l'attention des PTF qui veulent mettre en valeur l'énorme potentiel de ce bassin (PGIRES, GWI, Eco Sahel). Ce dynamisme présage que les axes de commercialisation devraient se renforcer à moyen et long terme.

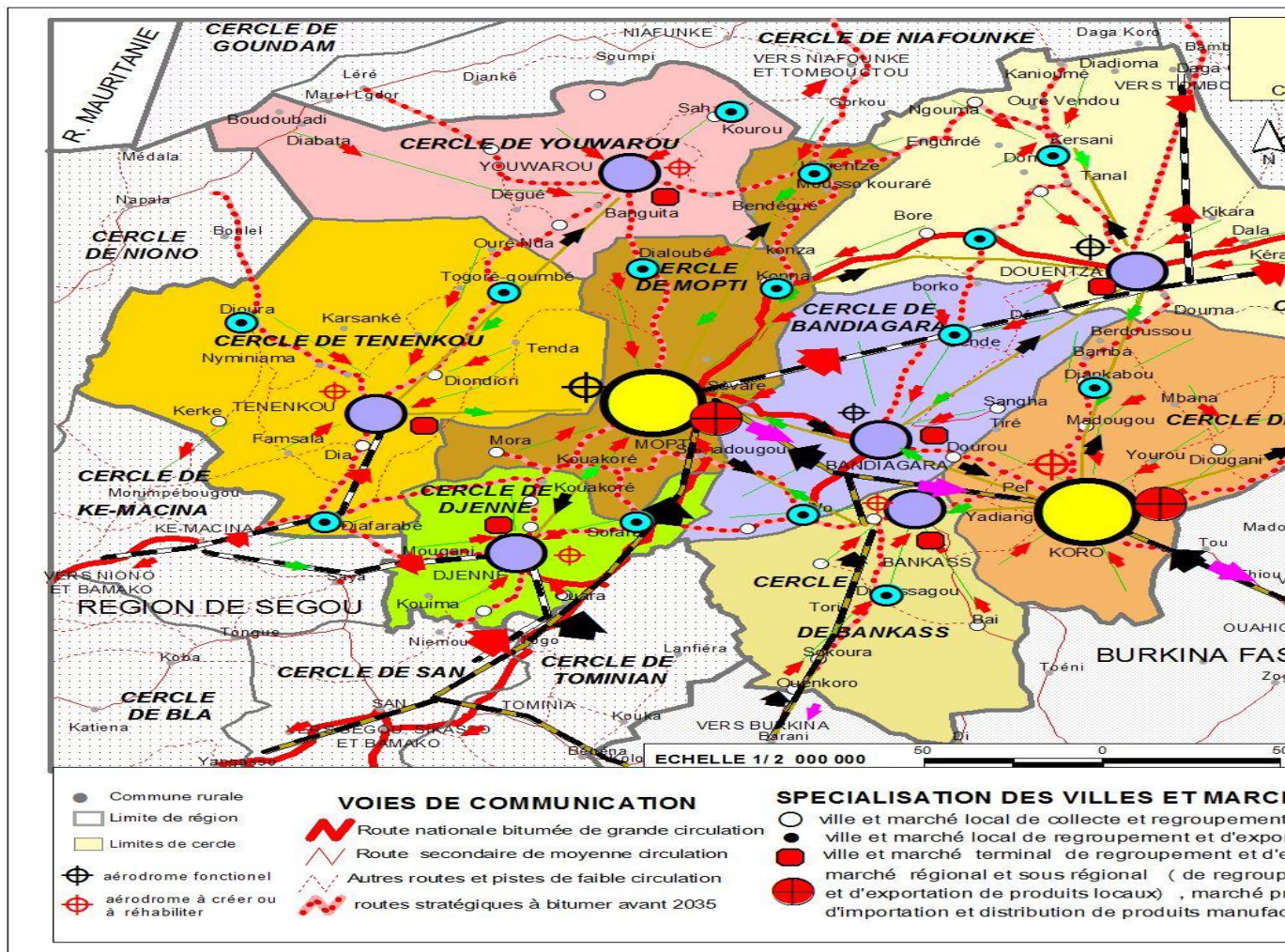
3. CIRCUITS ET FLUX

D'importants circuits commerciaux de céréales lient la Région au reste du pays, voire d'autres pays. Tout comme la Région sert de zone d'approvisionnement, elle importe des céréales en quantités importantes. L'approvisionnement correct de certaines zones en céréales est souvent rendu difficile par l'enclavement. Les circuits et les flux commerciaux souffrent des sorties incontrôlées de céréales, de la faiblesse des éléments de régulation du marché et de l'insuffisance de structures de stockage.

Tableau 19 : Circuits de commercialisation

Axes	Circuits
Mopti-Bandiagara-Bankass-Koro	Mopti-Bandiagara Mopti-Bankas Mopti-Koro
Mopti-Tombouctou	Mopti-Boré-Douentza
Bankass-Sikasso	Mopti-Bankass
Koro-Bamako	Mopti-Koro
Bankass-Bamako-Bankas	Bankass-Bamako Bamako-Bankass
Bankass-Bandiagara-Mopti	Bankass-Bandiagara Bankass -Mopti
Koro-Burkina Faso	Djenné-Mopti Djenné-Tominian-San

Diallassagou-Mopti	Sofara-Madiama-San Sofara-Tomininan-BF
Kouakourou-Djenne	Kouakourou-Mopti
Mougna-Tenenkou	Mougna-Tenenkou
Mougna-San	Mougna-tominina-San
Mougna-Macina	Mougna-Tkou-Macina
Tenenkou-Niono	Tenenkou- Diguiciré Dioura-Niono
Tenenkou-Togoré	Tenenkou-Diondiori-Togoré-Coumbé
Tenenkou-Macina	Tkou-Difarabé-Ké-Macina
Tenenkou-Dioura	Tkou-Diguciré-Dioura
Bankass -Mopti	Bankass-Koulongo-Diallassougou-Mopti
Diallassagou-Mopti	Diallassagou-Bankass-Mopti
Koulongon-Bankass-Mopti	Koulongon-Bankass-Mopti
Sokoura-Mopti	Sokoura-Mopti
Mopti-Tenenkou	Mopti-Tenenkou
Mopti-Youwarou	Mopti-Youwarou
Mopti-Douentza	Mopti-Douentza



Carte 3 : Circuits de commercialisation

4.3.1. Principaux marchés et leur fonction

Les circuits de commercialisation sont des itinéraires à l'intérieur des axes. C'est la direction (itinéraire) des flux à l'intérieur d'un axe ou entre plusieurs axes. Ils décrivent les différentes étapes suivies dans l'acheminement des céréales des marchés de production aux marchés de consommation. La présente étude caractérise les marchés comme suit :

- *marchés de production* : ce sont des marchés où la transaction dominante se passe entre les producteurs et les collecteurs (acheteurs) ;
- *marchés de regroupement* : ce sont des marchés de rassemblement de la production où la transaction dominante se passe entre opérateurs. Ces marchés sont désenclavés et disposent d'importantes infrastructures de stockage.
- *marchés de consommation* : ce sont les marchés des centres urbains où les transactions dominantes se passent entre les commerçants et les consommateurs.

Sur ces descriptions les marchés à Mopti se présentent ainsi :

Tableau 20: Marchés de production

Cercles	Marchés	Localisations	Marchés desservis	Provenance intervenants
Mopti	Dialloubé	Dialloubé	Mopti	Mopti
	Kakania	Dialloubé	Mopti	Mopti
	Somadougou	Sio	Mopti	Mopti
	Soufourolulaye	Sio	Mopti	Mopti
	Korombana	Mopti	Mopti-Douentza	Mopti
	Soye	Soye	Soye	Mopti
	Kobaka	Mopti	Mopti-Tombouctou	Tombouctou
	Gnimitonko	Mopti	Mopti-Douentza-Tbtou	Mopti -Tbtou
Djenné	Sofara	Fakala	Djenné-Madima-D.Fakala-Mopti-San-Tominian-Burkina	Mopti-Sikasso-Ségou
	Kouakrou	Kewa	Djenné -Mopti	Mopti-Sikasso-Ségou
	Mougna	NB Kafo	Djenné-Madima-D.Fakala-Mopti-San-Ténenkou	Mopti-Sikasso-Ségou
	Yébé	NB Kafo	Djenné-Madima-Mopti-Mougna	Mopti-Sikasso-Ségou
	Madiama	Madiama	Djenné-Sofara-Konio-San-Tominian	Mopti-Sikasso-Ségou
	Konio	Dandougou Fakala	Sofara-Djenné-Madima-D.San-Tominian	Mopti-Sikasso-Ségou
Tenenkou	Doma	Kareri	Tenenkou-Niono	Niono-Mopti
	Malemana	Kareri	Tenenkou-Macina	Macina-Mopti
Bankass	Bankass	Bankass	Mopti-Bgra	Mopti-Sikasso-Ségou
	Diallassagou	Diallassagou	Bankass-Mopti-Bgara	Mopti-Sikasso-Ségou
	Koulongo	Koulongo	Bankass-Mopti-San	Mopti-San
	Doundé	Ségué	Bankass-Mopti	Mopti-Bankas
	Tori	Tori	Bankass-Mopti	Mopti-Burkina
	Ouenkoro	Ouenkoro	Bankass-Mopti-Burkina	Mopti-Burkina
	Baye	Baye	Bankass-Mopti-Burkina	Mopti-Burkina
Koro	Koro	Koro	Mopti-Bgra	Mopti -Burkina
	Douna	Douna	Koro-Burkina	Mopti -Burkina
	Koporo Kendiena	Koporo	Mopti-bgra	Mopti-Bgra

		Kendiena		
	Koporo-Pen	Koporo-Pen	Mopti-Bgra	Mopti-Koro
	Madougou	Madougou	Douentza	Douentza
	Toroly	Toroly	Koro-Burkina	Burkina
	Dinangourou	Dinangourou	Douentza-Burkina	Douentza-Koro-Burkina

Tableau 21: Marchés de regroupement

Cercles	Marchés	Localisations
Mopti	Fatoma	Fatoma
	Gangal	Mopti
	Konna	Mopti
Bankass	Bankass	Bankass
	Diallassagou	Diallassagou
	Koulongo	Koulongo
	Doundé	Doundé
	Tori	Tori
	Ouenkoro	Ouenkoro
	Sokoura	Sokoura
	Da	Da
Djenné	Sofara	
	Djenné	
	Madiam	
Tenenkou	Diafarabé	Diafarabé
	Tenenkou	Tenenkou
	Diondiori	Socoura
	Dioura	Kareri
	Toguré-Coumbé	Toguré-Coumbé
	Guélélié	Toguré-Coumbé
	Diguicéré	Kareri

Tableau 22: Marchés de consommation

Cercles	Marchés	Comunes	Observation
Mopti	Digue	Mopti	urbain
	Gangal	Mopti	Mopti-
	Sévaré	Mopti	Mopti
Bankass	Bankass	Bankass	rural
	Diallassagou	Diallassagou	rural
	Koulongo	Koulongo	rural
	Doundé	Doundé	rural
	Tori	Tori	rural
	Ouenkoro	Ouenkoro	rural
	Sokoura	Sokoura	rural
	Da	Da	rural
Djenné	Sofara	Sofara	rural
	Djenné	Djenné	urbain
	Madiama	Madiama	rural
Tenenkou	Difarabé	Difarabé	rural
	Diondiori	Diondiori	rural
	Tenenkou	Tenenkou	urbain
Koro	Koro	Koro	rural

4.3.2. Description des liens entre les marchés (dans le sens des flux selon les saisons et les années)

La Région de Mopti est dotée d'un nombre appréciable de marchés urbains et ruraux, de fréquence quotidienne et/ou hebdomadaire. La Région de Mopti compte des marchés permanents (marchés de consommation) dont la plupart se trouve dans la commune urbaine de Mopti. Les autres cercles abritent des marchés permanents situés généralement au chef lieu de cercle. en moyenne par cercle.

La région regorge d'un nombre important de marchés hebdomadaires qui drainent des transactions financières et économiques importantes. Plusieurs d'entre eux sont fréquentés par les populations étrangères voisines en fonction de leur position transfrontalière.

Les marchés urbains sont régulièrement approvisionnés par les marchés de regroupement pendant toute l'année par des camions dans les zones. Cependant pendant la période de hautes eaux, le trafic est assuré par des pinasses et les bateaux de la COMANAV. Les pénuries de céréales sont rares à signaler dans la région. En effet, la circulation de l'information devenue très fluide (en raison du développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication moderne) fait que les opérateurs économiques sont toujours alertés précocement sur les ruptures de céréales en des zones précises. La région profite de sa position « tampon » pour s'approvisionner correctement dans tous les sens des différents flux.

Il faut cependant signaler que les infrastructures marchandes sont insuffisantes et vétustes dans la région. Elles doivent être réhabilitées et un vaste programme de marchés de construction doit être envisagé.

4.3.3 – Description des acteurs qui animent les circuits

Les différents circuits de commercialisation sont animés par des acteurs aussi bien nationaux qu'et étrangers. La faible capacité financière des commerçants céréaliers ne permet de répondre à des crises de grande ampleur.

Les acteurs nationaux sont composés d'opérateurs économiques généralement sans grande surface financière. Ils sont pour la plupart dans l'informel et ne sont pas propriétaires de leurs moyens de transport. Ils sont généralement sans niveau d'étude. Cependant avec la restriction des marchés de l'emploi, de plus en plus, des jeunes diplômés sans emplois se mettent dans cette profession. Des femmes sont aussi opératrices dans ce secteur céréalier. Les acteurs nationaux proviennent des cercles des régions de Ségou (San ; Niono, Macina, Tominian), des régions de Tombouctou, Gao et Mopti.

Dans le circuit de commercialisation, on indique également une part non négligeable des « âniers ». Ces acteurs transportent leurs transactions à dos d'animaux et empruntent des chantiers pour rejoindre les marchés de consommation souvent très éloignés de leurs sources d'approvisionnement.

Les acteurs étrangers sont en grande partie des opérateurs de nationalité burkinabé. On y retrouve aussi des maliens résidents en Mauritanie.

4.3.4. Evolution des infrastructures routières des circuits

L'enclavement dans la région de Mopti est perceptible aussi bien au plan interne qu'au plan externe, toute situation qui demeure une entrave au développement des secteurs de transport et de communication, secteurs vitaux de développement. La région est traversée dans le sens nord-sud par la route nationale N°16. Le réseau routier long de 1 470 Km est surtout important dans la zone exondée. Il est constitué de routes bitumées, des routes en terre moderne et des pistes locales.

Tableau 23 : Situation des principales infrastructures routières dans la ZE

Cercle	Routes	Nature	Type	Dist. (km)	Localité/marchés desservis
Mopti	RN16	B	N	100	Somadougou
	RN38	L	N	123	Fatoma-Konna
	RL 667		L		
	RL 662	PR		49	Korientzé
Djenné	RN16	B	N	30	Djénné-Sofara-Mopti-Madiama-Konio-San-Tominian
	RN34	B	N	55	Mougna-Djénné-Macian
	RN6	B	N	55	Sofara
Tenenkou	Tkou-Macina	PR	L	90	
	Tkou-Niono	PR	L	195	
	Tkou-Toguéré	PR	L	75	
	Tkou-Diafarabé	PR	L	45	
	Tkou-Dioira	PR	L	65	
Bankass	Bankass-Diallassagou	PR	L	48	Mopti
	Bankass-Koro	L		52	
	Bankass-Koulongo	PR	L	35	Bankass-Koulongo
	RR15	B	R	52	
	Bankass-Tori	PR		55	
	Bankass-Bgra	B		152	
Koro	RI 15	L	I	75	Mopti – Bandiagara - Burkina

Les zones inondées sont difficilement accessibles. Le transport par la voie fluviale est pratiqué toute l'année par les pirogues et les pinasses, pendant que les bateaux de la COMANAV assurent le transport pendant la période d'août à janvier. Le réseau routier souffre de dégradations généralisées. Cette situation constitue un frein au développement du commerce de céréales. En effet, certaines zones de

production restent enclavées et ne permettent pas d'écouler leurs excédents céréaliers à des conditions favorables.

4.3.5 – Sources des importations et circuits pendant les années de déficit

Tableau 24 : Evolution des importations de céréale de 2006 à 2009

Céréale	2010	2009	2008	2007	2006
mil	16 485	25 841	21 273	34 829	52 123
riz	15 791	42 204	30 620	18 374	15 468
Total	32 276	68 045	51 893	53 203	67 591

Source : DR Douanes/DRTTFMopti

Les importations de riz de la région dans les mauvaises années sont effectuées par les opérateurs tels « Grand Grenier du Bonheur », « Grand Distributeur Céréalière du Mali », « FASODJIGU » et « Société DRAMERA et Frères », opérateurs qui résident à l'extérieur de Mopti. Le riz importé vient de l'Inde, de la Thaïlande et du Vietnam. Le riz en provenance de Niono est aussi importé dans la région dans les années déficitaires, même en année normale, ce type de riz étant prisé. Quant au mil, il vient des régions voisines, notamment de Ségou, le maïs est importé de la région de Sikasso.

Le riz importé transite vers des pays de l'Afrique de l'ouest selon les circuits ci-après :

- ⇔ Abidjan-Mopti ;
- ⇔ Dakar-Bamako-Mopti ;
- ⇔ Lomé-Ouagadougou-Mopti

4.3.6. Changements intervenus dans les circuits/flux depuis 2005

Depuis 2005, un certain nombre de changements sont intervenus dans les circuits et flux de commercialisation et qui ont apporté un remodelage du paysage. Il s'agit notamment de :

- la libéralisation des prix ;
- la multiplication des axes routiers en raison du développement du commerce;
- le renforcement des marchés et foires de portée régionale et sous régionale (Diallassagou, Baye, Ouenkoro, etc.);
- l'apparition de marchés spécialisés ;
- l'apparition de commerçants et d'opérateurs économiques assez dynamiques ;

- l'intervention des structures bancaires et de micro finance dans l'appui à la commercialisation des céréales ;

En dépit de ces avancées constatées dans l'évolution des circuits et des flux des céréales, un certain nombre de contraintes se hissent au développement de la commercialisation des céréales à travers les circuits et flux. On peut citer entre autres :

- la dégradation du réseau routier et des voies navigables (ensablement des lits des cours d'eau) ;
- les tracasseries des services de surveillance et de contrôle ;
- la mauvaise organisation des filières céréalières ;
- la mauvaise organisation des acteurs
- l'enclavement de certaines zones de production;
- le coût élevé du transport ;
- la vétusté du parc auto
- le niveau élevé de la fraude a cause de l'étendue des frontières

4.3.7 – Perspectives d'évolution

L'alimentation en céréales et en protéines animales ne pose pas de problèmes structurels dans la région de Mopti. Cependant, si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, en 2020, la population de Mopti connaîtra un taux de croissance plus élevé qu'aujourd'hui, ce qui entraînera un besoin en superficie cultivable plus élevé. Cela commande de trouver une alternative plus favorable. Les hypothèses du SRAT retiennent que les superficies consacrées aux cultures céréalières ne varient pas et la population croîtrait selon le taux de 2,6% par an et sera de 2 701 981 ha en 2020 contre 2.037.330 ha en 2009.

Néanmoins la disponibilité de 910.000 ha de terres irrigables dans le bassin du Delta pour les activités de riziculture, et de cultures de contre – saison permettrait de combler tout éventuel déficit par le fait de la culture irriguée en terme de riz notamment. Dans le Seno, la situation pourrait évoluer positivement par l'amélioration progressive des rendements et de la productivité , l'exploitation additionnelle des réserves de superficie et des espaces autour des mares et des bas-fonds.

Dans le cadre de la sauvegarde les bassins actuels de production et la restauration des anciens, les mesures à prendre en perspective sont :

- le développement des aménagements agricoles,
- la mise en valeur des grands bas-fonds de la région,
- l'intégration progressive agriculture-élevage,
- l'accroissement des rendements par l'utilisation de la matière organique ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production ;
- la fixation des dunes et l'exploitation rationnelle des bassins versants ;
- la mise en œuvre efficace des politiques sectorielles agricoles, sylvicoles et d'élevage ;
- la création d'une synergie entre les acteurs dans les filières porteuses ;
- le développement des activités de la recherche agricole en fonction des zones agro –écologiques qui abritent les bassins de production.

En outre les mesures d'accompagnement suivantes pourront être envisagées :

- la mise en place d'un système de crédit agricole (matériels agricoles, intrants, etc.) ; accessible aux agriculteurs étant donné la faiblesse de leurs revenus ;
- le renforcement des banques de semences et de céréales ;
- la création d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles : séchoirs, stockages, moulins ;
- l'équipement et la formation des producteurs en lutte anti – acridienne et aviaires ;
- l'organisation des producteurs et le renforcement de leur capacité ;
- le désenclavement des zones de production
- l'extension des couvertures géographique et démographique des moyens audio-visuels de communication et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Conclusion

L'Etude a révélé qu'une bonne connaissance des marchés est essentielle pour une meilleure planification du circuit de commercialisation des céréales. L'organisation du système d'information sur les marchés (SIM) doit être renforcée de manière à permettre une meilleure connaissance des volumes et de la nature des transactions, des prix pratiqués sur les différents marchés de la région de Mopti mais également au-delà. Le mode de transmission de ces données en temps réel aux opérateurs économiques par divers canaux (radio rurale, web, téléphone mobile, agent commercial, panneaux d'affichage...) doit être approfondi.

La Région de Mopti, en raison de son potentiel de productions de riz et de mil est un pôle commercial national et international important du pays, avec la Ville de Mopti comme centre. L'affaïssement du commerce en général dans la Région de Mopti a eu un impact négatif sur l'activité économique du Nord et du Sud de notre pays. Mopti peut redevenir le Centre commercial du Mali en « achetant au Sud pour vendre au Nord ».

Pour son développement à travers la production des bassins et la commercialisation des céréales, la Région de Mopti doit cependant faire face aux grands défis que sont :

- l'enclavement très accentué dû aux difficultés d'accès de certaines zones du Plateau Dogon et à l'impraticabilité des routes en zone inondée du Delta durant plus de la moitié de l'année ;
- les productions agricoles qui ne progressent pas au rythme souhaité, malgré les efforts et les actions d'accompagnement et un important potentiel foncier et hydrique ;
- un environnement naturel qui se dégrade de façon continue en zone exondée (désertification, ensablement, destruction du couvert végétal) et en zone inondée (ensablement du fleuve).

ANNEXE I : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Prénoms	Noms	Structures	Contacts
CERCLE DE MOPTI				
1.	Djibrilla	MAIGA	Sect. Agricole	76 04 05 80 21 430 058
2.	Modibo	CISSE	Conseil Cercle	79 16 50 87
3.	Kadialy	KOITE	SAP	78 13 40 59
4.	Daouda	TAMBOURA	DRA	76 03 2275
5.	Brahima	NIAMBELE	SLGR	64 51 78 54
6.	Aly	GUINDO	DLCA	66 98 66 28
7.	Amadou	DIAKITE	DRCC	76 37 70 56
8.	Cheickna	SISSOKO	OMA	70 94 23 13
9.	Moulaye	MOUNKORO	Com. Céréaliier	67 94 49 59
10.	Nama	KEITA	DRTTF	79 20 03 39
11.	Tahirou	MAIGA	DRR	66 82 75 71
CERCLE DE TENENKOU				
12.	Yéro	TRAORE	Sect. Agricole	79 73 91 49
13.	Djidal	KELLY	DLCA	74 04 16 46
14.	Youssouf	SINAYOKO	Conseil de Cercle	78 61 77 47
15.	Moussa	KONE	Opérateur Eco	79117463
16.	Mamadou	TRAORE	Génie Rural	-
17.	Dramane	TRAORE	Cercle	75 20 77 60
CERCLE DE DJENNE				
18.	Ibrahima	KEITA	OMA	76 20 07 36
19.	Assékou	GUINDO	Sect. Agricole	76 01 46 72
20.	Youssouf	BOCOUM	DLCA	76 16 61 53
21.	Amadou	TOURE	PDI-BS	60 62 42 82
22.	Kassoum	KAYENTAO	OMA	-
23.	Youssouf	BOCOUM	DLCA	76 16 61 53
24.	Ibrahima	KEITA	OMA	76 20 07 36
CERCLE DE KORO				
25.	Kébé	BARRY	Sect. Agricole	73 40 98 78
26.	Mamadou	TOGO	Pers. ressource	79 36 83 53
27.	Issa	DAOU	Sect. Agricole	79 35 33 70
28.	Monsieur	DIALLO	DLCA	79 35 85 04
29.			AOPP	79 36 82 19
CERCLE DE BANKASS				
30.	Oumar	GUINDO	Com. Céréaliier	79 21 65 55
31.	Issa	DAO	Agriculture	79 35 33 70
32.	Cheick Tidiane	SECK	OMA	79 31 72 47
33.	Ali	GUINDO	Chef de village Bks	
34.	Drissa	GANNA	Syndicat Transport	74 48 27 93

ANNEXE II. PERSONNEL DE COLLECTE

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	CERCLES
1.	Mamadi KEITA	Chef SLPSIAP	Mopti
2.	Madame DOUMBIA Mariam DICKO	Chargés de Statistiques/ SLPSIAP	Bankass
3.	Moïse KAMATE	Chef SLPSIAP	Koro
4.	Amadou OUANE	Chef SLPSIAP	Djenné
5.	Daouda KONE	Chef SLPSIAP	Tenenkou

ANNEXE III : OUTILS DE COLLECTE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE (CSA)PROJET DE MOBILISATION DES INITIATIVES
EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE
AU MALI (PROMISAM)REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**RECONNAISSANCE RAPIDE DES AXES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION**

Région de
Cercle de
Date de remplissage du questionnaire !...!...!...!... !... !
Nom de l'Enquêteur.....
Structure.....
Nom du répondant.....Contact

QUESTIONNAIRE RR1**(CT, Secteur Agriculture, OPAM, DLCA, SLGR, SAP, personnes ressources)****Section I : BASSINS DE PRODUCTION****1. Quels sont les bassins de production du cercle ?**

- Anciens

N°	Noms	Spéculations	Localités (communes)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

- Nouveaux/actuels

N°	Noms	Spéculation	Localités
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

- En cours de constitution

N°	Noms	Spéculation	Localités
1.			
2.			
3.			

4.			
5.			

2. Quelles sont les productions céréalières des 05 dernières campagnes par bassin ?

Bassin 1.....

Spéculation	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
mil					
sorgho					
riz					
maïs					
fonio					
Total					

Bassin 2.....

Spéculation	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
mil					
sorgho					
riz					
maïs					
fonio					
Total					

Bassin 3.....

Spéculation	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
mil					
sorgho					
riz					
maïs					
fonio					
Total					

Bassin 4.....

Spéculation	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
mil					
sorgho					
riz					
maïs					
fonio					
Total					

Bassin 5.....

Spéculation	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
mil					
sorgho					
riz					
maïs					
fonio					
Total					

3. Quelles sont les productions brutes, les superficies récoltées, les rendements des cultures du cercle au cours des 05 dernières campagnes

Spéculation	2009/2010			2008/2009			2007/2008			2006/2007			2005/2006		
	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt
mil															
sorgho															
riz															
maïs															
fonio															
Total															

Prod (t) sup (ha) Rdt (t/ha)

4. Quels sont les taux de couverture des besoins céréaliers du cercle ?

2009/2010 !... !%. 2008/2009 !..... !% 2007/2008 !..... !% 2006/2007!.....!% 2005/2006 !..... !%

5. Quels sont les aménagements hydro-agricoles du cercle

N°	Aménagements	Type d'aménagement	Superficie (ha)	Etat d'exécution	Localisation (commune)
1.		SL SC MT A		R ER	
2.		SL SC MT A		R ER	
3.		SL SC MT A		R ER	
4.		SL SC MT A		R ER	

SL : Submersion libre SC : Submersion Contrôlée MT : Maitrise totale A : autres

R : réalisé ER : en cours de réalisation

6. Quelles sont les marchés de consommation desservis ?

N°	Bassins	Marchés	Observations (I/E)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

7. Quelles sont les zones de consommation desservies ?

N°	Bassins	Zones (localités)	Observations
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

8. Quelles sont les perspectives d'évolution des bassins identifiés dans cinq ou 10 ans, commentez votre réponse

Bassin 1.....

.....

.....

Bassin 2.....

.....

.....

Bassin 3.....

.....

.....

Bassin 4.....

.....

.....

Bassin 5.....

.....

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE (CSA)
-----PROJET DE MOBILISATION DES INITIATIVES
EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE
AU MALI (PROMISAM)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

RECONNAISSANCE RAPIDE DES AXES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Région de
Cercle de
Date de remplissage du questionnaire !...!...!...!... !... !
Nom de l'Enquêteur.....
Structure.....
Nom du répondant.....Contact

QUESTIONNAIRE RR2

(CT, Opérateurs économiques, OMA, SAP, Services Commerce et Concurrence, Douanes)

Section II : MARCHES**1. Quels sont les principaux marchés existant dans le cercle ?**

N°	Marchés	Fonctions	Localisations	Marchés desservis	Intervenant
1.		!..... !			
2.		!..... !			
3.		!..... !			
4.		!..... !			
5.		!..... !			
6.		!..... !			
7.		!..... !			
8.		!..... !			
9.		!..... !			

1 : marchés de production
consommation

2 : marchés de regroupement

3 : marchés de

2. Quels sont les principaux axes de commercialisation des céréales du Cercle

N°	Axes	Zone de production	Zone de consommation	Zone de regroupement
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

3. Quels sont les principaux circuits de commercialisation des céréales à l'intérieur des axes identifiés

N°	Axes identifiés	Circuits de commercialisation
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

4. Quelles sont les destinations des céréales produites dans les bassins

N°	Bassins identifiés	Destination finale des céréales	Observations
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

5. En année normale, quelles sont les autres sources d'approvisionnement des marchés en dehors de la production du bassin ?

N°	Marchés	Sources d'approvisionnement	Observations
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

6. En mauvaise année, quelles sont les autres sources d'approvisionnement des marchés en dehors de la production du bassin ?

N°	Marchés	Sources d'approvisionnement	Observations
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

7. Quels sont les types d'acteurs qui interviennent sur les marchés du bassin ?

N°	Bassins	Marchés	Acteurs
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

8. Quelle est l'évolution des prix moyens pratiqués sur les différents marchés (en FCFA/kg)

a. marché de production

<i>Spéculation</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
<i>mil</i>					
<i>sorgho</i>					
<i>riz</i>					
<i>maïs</i>					
<i>fonio</i>					

b. marché de regroupement

<i>Spéculation</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
<i>mil</i>					
<i>sorgho</i>					
<i>riz</i>					
<i>maïs</i>					
<i>fonio</i>					

c. marché de consommation

<i>Spéculation</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
<i>mil</i>					
<i>sorgho</i>					
<i>riz</i>					
<i>maïs</i>					
<i>fonio</i>					

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 COMMISSARIAT A LA SECURITE
 ALIMENTAIRE (CSA)

PROJET DE MOBILISATION DES INITIATIVES
 EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE
 AU MALI (PROMISAM)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

RECONNAISSANCE RAPIDE DES AXES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Région de
Cercle de
Date de remplissage du questionnaire !...!...!...!...!... !
Nom de l'Enquêteur.....
Structure.....
Nom du répondant.....Contact

QUESTIONNAIRE RR3

**(CT, Opérateurs économiques, Services techniques des routes, des transports, du
 Génie Rural, des Douanes)**

Section III: INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET MOUVEMENT DES CEREALES**1. Quelles sont les infrastructures routières existantes et fonctionnelles du cercle ?**

N°	Routes	Type	Nature	Long. (km)	Etat	Localisation
1.		C L R N I	B L PR		Bon pass mauv	
2.		C L R N I	B L PR		Bon pass mauv	
3.		C L R N I	B L PR		Bon pass mauv	
4.		C L R N I	B L PR		Bon pass mauv	
5.		C L R N I	B L PR		Bon pass mauv	

C L R N I C: communale L: locale R: régionale N: nature I: internationale

B: Bitume L: Latérite PR: Piste rurale pass: passable mauv: mauvais

2. Quels sont les marchés et les axes desservis ?

N°	Routes	Marchés desservis	Axes desservis	Observations
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

3. Quels sont les mouvements de céréales enregistrées dans le cercle au cours des 05 dernières années ?

a. Sorties de céréales (en tonnes)

• **Quantité**

<i>Spéculation</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
<i>mil</i>					
<i>sorgho</i>					
<i>riz</i>					
<i>maïs</i>					
<i>fonio</i>					
<i>Total</i>					

• **Destination (localité et quantité, toutes céréales confondues)**

<i>Destination</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					

Observations.....

.....

b. Entrées de céréales

• **Quantité**

<i>Spéculation</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
<i>mil</i>					
<i>sorgho</i>					
<i>riz</i>					
<i>maïs</i>					
<i>fonio</i>					
<i>Total</i>					

• **Origines (localités et quantité, toutes céréales confondues)**

<i>origines</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					

Observations.....

.....

4. Evolution du nombre de commerçants céréaliers grossistes au cours des 10 dernières années

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total										
Hommes										
Femmes										

Observations

.....

ANNEXE IV : BIBLIOGRAPHIE

- Résultats provisoires du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INSTAT ;
- Annales Statistiques de la Région de Mopti, Années 2006, 2007, 2008, 2009 ;
- Rapports mensuels SAP ;
- Bulletins SAP ;
- Rapport d'activités de la Direction Régionale des Transports Terrestres et Fluviaux ;
- Rapport d'activités de la Direction Régionale des Routes ;
- Rapport d'activités de la Direction Régionale du Commerce et de la Concurrence;